

ObsHerb #2 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes

14 mars 2023

QUELLES ÉVOLUTIONS DANS LES PARCELLES ?

Présence de dicots et/ou vivaces dans **63 %** des parcelles

contre 54% fin mars (+9pts)

Evolution du « salissement » des parcelles

Bulletin #1 - 24 février

54%

+ 9pts

Bulletin #2 - 14 mars

63%

□ % de parcelles avec présence de dicots et/ou vivaces

Evolution de la flore : « Place aux vivaces »

Top 6 des adventices au stade cotylédon à 6 f. max.



Rumex sp.



Chardon des champs

Chardon des champs

Coquelicot

Rumex sp

Géranium sp

Gaillet gratteron

Séneçon commun

■ Parcelles non désherbées à l'automne

■ Parcelles désherbées à l'automne

A RETENIR

De mars à début mars a sévi **une météo froide et sèche**, parfois historique. Cela a eu pour conséquence une **faible évolution dans les parcelles**, des cultures, mais aussi des adventices.

Néanmoins, certaines parcelles propres en mars ne le sont maintenant plus (+9%).

Les **vivaces**, principalement, se sont développées : le **chardon des champs est maintenant la 1^{ère} adventice du réseau**. On le retrouve surtout dans les parcelles désherbées à l'automne.

Le retour à une météo pluvieuse et douce, la fin de persistance des passages d'automne, devraient accélérer les levées de dicots et le développement des vivaces, nécessitant des interventions de rattrapage adaptées, pour une satisfaction finale du désherbage au rendez-vous.

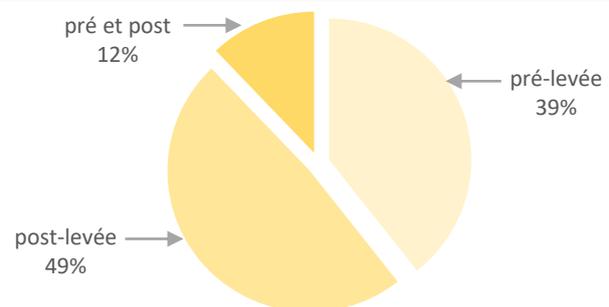


J. Loche
RTM PdL - PC

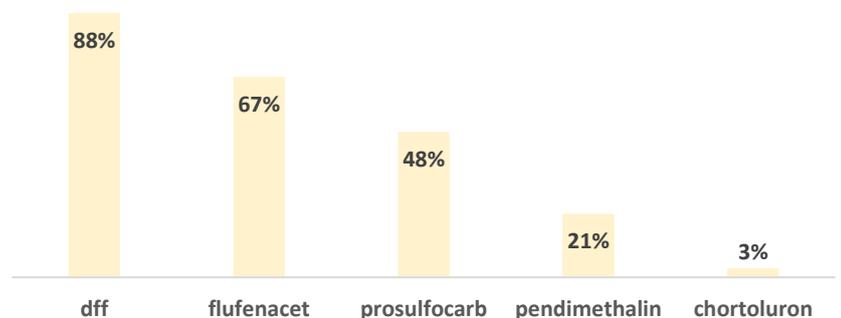
RETOUR SUR LE DÉSHERBAGE D'AUTOMNE...

Pour rappel, 83 % des parcelles du réseau ont été désherbées à l'automne...mais comment ? Et avec quoi ?

Positionnement des herbicides à l'automne



Les matières actives utilisées



ObsHerb #2 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes

14 mars 2023

LES SULFONYLURÉES AD DANS LA ROTATION : UN SUIVI PERMANENT CHEZ FMC

- > Les recommandations figurant sur l'étiquette de nos spécialité SX® et LQM® concernant les cultures suivantes sont issues de **nombreux essais** (laboratoire et au champ), mis en place sur **plusieurs années et en toutes conditions**.
- > L'objectif pour FMC est d'établir **une liste de cultures suivantes la plus large possible** pour l'agriculteur, et **sans restriction** (possibilité d'implanter avec ou sans labour).
- > **FMC effectue un monitoring permanent** pour ajuster les recommandations en fonction des nouvelles stratégies ou pratiques. De ce fait, **une nouvelle étude approfondie** est en réalisation, **sur un cycle de trois ans**, sur le **positionnement des sulfonyles dans la rotation par rapport à différents couverts végétaux**. Celle-ci se terminera en 2023.

En image, un des essais FMC de cette étude. Les produits des gammes SX® et LQM® sont appliqués perpendiculairement aux semis de diverses espèces (photo JLS®) :



©FMC Corporation – Mars 2023

BOTA'CLUB : RENOUÉE DES OISEAUX

Famille	Polygonacées											
Type	<input checked="" type="radio"/> Annuelle	<input type="radio"/> Bisannuelle	<input type="radio"/> Pluriannuelle	<input type="radio"/> Vivace								
Période de germination	<input checked="" type="radio"/> J	<input checked="" type="radio"/> F	<input checked="" type="radio"/> M	<input checked="" type="radio"/> A	<input checked="" type="radio"/> M	<input checked="" type="radio"/> J	<input type="radio"/> J	<input type="radio"/> A	<input type="radio"/> S	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> D
Résistance en FR	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non										
Nuisibilité	<input checked="" type="radio"/> Forte	<input type="radio"/> Moyenne	<input type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Inconnue								
Toxicité	<input type="radio"/> Forte	<input type="radio"/> Moyenne	<input checked="" type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Inconnue								
Confusion	Autres renouées											



ObsHerb #2 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes

ALLIE® STAR SX® ET PRESITE® SX®

Mélange possible avec herbicides
(nous consulter)



Efficaces sur un large spectre de dicotylédones

➤ Véroniques, coquelicots, pensées,, géranium, stellaire, anthémis, matricaire...



Polyvalents : homologué sur blé, orge, seigle d'hiver, triticale, épeautre



Souples d'utilisation : Dès 5°C / Hygrométrie >60%

QUELLE EFFICACITÉ SUR LA FLORE OBSERVÉE ?

Apiacées

Ammi élevée
Anthriscu commun
Carotte sauvage
Ethuse cigüe

Presite® SX® Allié Star® SX®

Ammi élevée	Très sensible	Très sensible
Anthriscu commun	Très sensible	Très sensible
Carotte sauvage	Très sensible	Très sensible
Ethuse cigüe	Moyennement sensible	Moyennement sensible

Brassicacées

Sanve
Arabette de Thalius
Sanve

Presite® SX® Allié Star® SX®

Sanve	Très sensible	Très sensible
Arabette de Thalius	Moyennement sensible	Moyennement sensible
Sanve	Très sensible	Très sensible

Polygonacées

Rumex à feuille obtuses
Rumex crépu
Renouée persicaire
Renouée des oiseaux
Renouée liseron

Rumex à feuille obtuses	Très sensible	Très sensible
Rumex crépu	Très sensible	Très sensible
Renouée persicaire	Moyennement sensible	Moyennement sensible
Renouée des oiseaux	Moyennement sensible	Moyennement sensible
Renouée liseron	Très sensible	Très sensible

Plantaginacées

Véronique de Perse
Véronique feuille de lierre

Véronique de Perse	Très sensible	Très sensible
Véronique feuille de lierre	Moyennement sensible	Non sensible

Astéracées

Chardon des champs
Laiteron des champs
Laiteron maraîcher
Laiteron rude
Séneçon vulgaire

Chardon des champs	Très sensible	Très sensible
Laiteron des champs	Moyennement sensible	Moyennement sensible
Laiteron maraîcher	Moyennement sensible	Moyennement sensible
Laiteron rude	Moyennement sensible	Moyennement sensible
Séneçon vulgaire	Très sensible	Très sensible

Rubiacées

Gaillet
+ complément anti-gaillet
(ex : réf. Z 0,5l/ha)

Gaillet	Non sensible	Non sensible
+ complément anti-gaillet (ex : réf. Z 0,5l/ha)	Très sensible	Très sensible

Très sensible: >95% ■ Moyennement sensible: 70-85% ■
Sensible: 85-95% ■ Non Sensible: <70% ■

Spectre d'efficacité des produits à dose homologuée

* Des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC, B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org) ou sont en cours d'identification.

** Hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS

Allié® Star SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 111 g/kg (11,1 % p/p) de metsulfuron-méthyle et 222 g/kg (22,2 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2090057. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Allié et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Presite® SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 67 g/kg (6,7 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n°2100014. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Presite et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - France. Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION
H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401-Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ObsHerb #2 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes

POURQUOI DÉSHERBER AVEC PROVALIA® LQM®



Toutes céréales*



Large spectre d'activité



Efficace dès 10°C sur gaillet



Formulation liquide LQM® optimisée



Compatible avec de nombreux herbicides et fongicides T1

Nous consulter

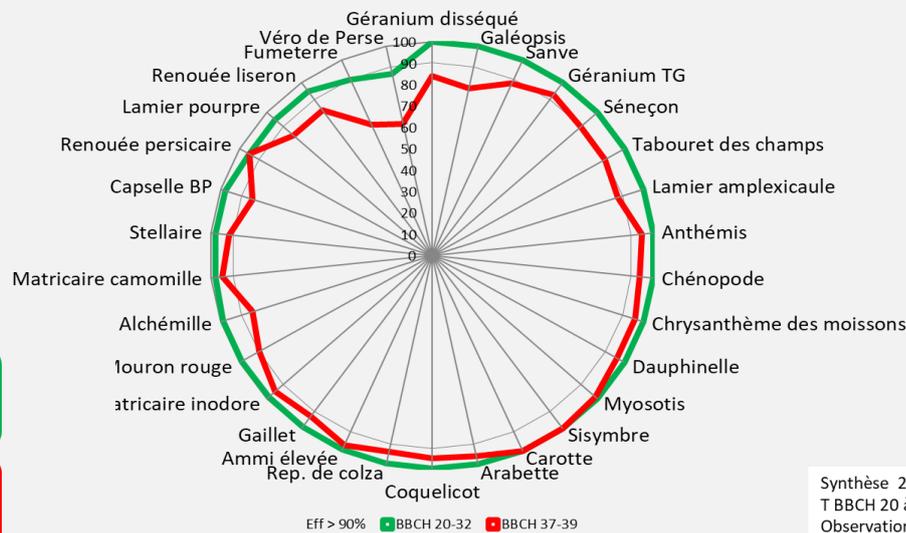
*Sauf épeautre

CONDITIONS D'EMPLOI

- ✓ Bien agiter avant emploi,
- ✓ Ne pas appliquer si des amplitudes thermiques (>15°C) sont susceptibles de persister après le traitement,
- ✓ Ne pas appliquer sur une culture souffrant de stress,
- ✓ Température >5°C au moment du traitement et dans les 4 jours suivants (T°C comprises entre 5°C et 25°C).

Utilisation jusqu'à BBCH39 (dernière feuille étalée)

LARGE SPECTRE ANTI-DICOTS



Provalia® LQM® : Suspension concentrée huileuse (OD) à base de 5 g/L (0,51%p/p) de metsulfuron-méthyle + 30g/L (3,03%p/p) de thifensulfuron-méthyle + 194,5 g/L (19,66%p/p) de fluroxypyr-méthyl (équivalent à 135g/L (13,65%p/p) de fluroxypyr acide). AMM n° 2160920. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Provalia et LQM sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - France - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION

H317-Peut provoquer une allergie cutanée. H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH401 – Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.